

COMBAT RÉPUBLICAIN

Numéro 19

Bulletin d'information de la **CNGR**
Coordination Nationale de la **Gauche Républicaine**

A SAVOIR:

GISCARD, LE RETOUR.

On ne l'avait pas vu depuis le référendum du 29 mai. Le voici ! « Il faut sauver la constitution européenne », écrit-il dans une tribune libre du Monde du 15 juin, laissant planer la menace d'un nouveau vote, une fois que « le temps aura dissipé aux yeux des Français la tromperie de la renégociation miraculeuse ». Sur France 2, l'ancien président de la convention qui a préparé le traité constitutionnel a eu le toupet d'expliquer la victoire du Non par la longueur excessive du texte soumis à référendum. Un texte dont il est l'un des principaux auteurs et pour lequel il s'autocongratulait sans vergogne jusqu'à ce que les électeurs tranchent souverainement. Faut-il sauver l'académicien Giscard ?

BAYROU TACLE DE ROBIEU. *L'UDF a décidé de suspendre Gilles de Robien de ses responsabilités au sein de la formation. Et cela en raison de sa participation au gouvernement Villepin en tant que ministre de l'Education. Commentaire du porte-parole de l'UDF, François Sauvadet: «Après le choc du référendum, l'UDF a décidé de ne pas participer à un gouvernement de reconduction alors qu'il aurait dû y avoir rupture. Gilles de Robien n'est pas d'accord ; il doit assumer». Ambiance...*

L'ARGENTINE DIT NON A

L'IMPUNITE. *La Cour Suprême de ce pays sud-américain a déclaré inconstitutionnelles, mardi 14 juin, les lois dites de «Point final» et de «Devoir d'obéissance» qui ont amnistié les responsables de violations des droits de l'homme commises pendant la dictature (1976-1983). Votées en 1986 et 1987 sous la présidence du radical Raul Alfonsín, ces lois avaient permis à un millier de militaires d'échapper aux tribunaux. Le nombre de victimes de la période dictatoriale est estimé à 30 000.*

POUR UNE EUROPE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE RENDEZ-VOUS A PARIS JEUDI 16 JUIN, 18 h 30, PLACE DE LA REPUBLIQUE

Le « non » est le choix majoritaire du peuple français, il doit être respecté !

Le 29 mai dernier, les Français ont voté massivement « non » au projet de constitution européenne. C'est un vote populaire, progressiste, c'est un vote de solidarité avec les peuples européens. C'est un vote porteur d'espoir pour une Europe solidaire qui suscite de nombreux soutiens en Europe. Le « non » est désormais la position française. Ce refus du projet de traité s'impose aux représentants de la France. Il doit se faire entendre lors du Conseil européen des 16 et 17 juin.

Aujourd'hui, nous en appelons à toutes les citoyennes et tous les citoyens, à toutes les forces qui veulent combattre les politiques de démantèlement social et environnemental et agir pour une Europe solidaire et démocratique.

L'appel lancé par Jacques Chirac aux dirigeants européens pour qu'ils poursuivent la ratification du projet de constitution que la France vient de rejeter est une provocation contre la démocratie. Après avoir prédit l'apocalypse si le « non » l'emportait, les principaux dirigeants européens tentent de faire croire que le « non » de la France et celui des Pays-Bas ne doivent rien changer. Imaginent-ils que l'on fera revoter les peuples une deuxième fois sur le même texte ?

Jacques Chirac nomme un gouvernement Villepin-Sarkozy qui prépare une aggravation des politiques libérales sanctionnées une nouvelle fois par le peuple. Les projets du gouvernement de démantèlement du code du travail, d'accélération des privatisations, de durcissement répressif et sécuritaire, montrent bien que le résultat du référendum n'a pas été entendu.

Le peuple a tranché. Le projet de constitution européenne est mort : il doit être enterré pour qu'une nouvelle discussion s'ouvre sans attendre, au grand jour sous l'autorité des peuples, sur les politiques et les institutions européennes, afin qu'une Europe sociale et démocratique, respectueuse de l'environnement, solidaire des pays du Sud, porteuse de paix, voit le jour. Les directives libérales telles que Bolkestein, sur le temps de travail, sur les transports, etc., doivent être retirées, la casse des services publics arrêtée.

Le 16 juin s'ouvrira le premier Conseil européen depuis le « non » de la France et des Pays-Bas. Nous ne laisserons pas ces discussions se mener sans nous. Nous en avons assez de voir le choix du peuple français caricaturé et méprisé. Nous exigeons qu'il soit respecté et entendu.

Ensemble, ne nous laissons pas voler notre victoire. Mobilisons nous pour faire vivre l'espoir du 29 mai.

Premiers signataires : *Appel des 200, Alternative citoyenne, les Alternatifs, ATTAC, Cactus-La Gauche, CNGR, Comité Valmy, Confédération Paysanne, fondation Copernic, Forces Militantes, JC, JCR, LCR, Mars, Les Marches européennes, MRC, Les Pénélopes, PCF, PRS, Réseau féministe « Ruptures », Résistance 7ème Art, Solidaires, SUD-Etudiant, UEC, UFAL, Union des républicains radicaux, Vamos, Les Collectifs d'Île-de-France pour un Non de gauche, etc.*

*

DELEGATION FRANCAISE A BRUXELLES LE 16 JUIN

Le 16 juin se tient à Bruxelles le premier Conseil européen depuis le « non » de la France et des Pays-Bas au traité constitutionnel. A cette occasion, une délégation de personnalités françaises représentatives du Non de gauche demandera à être reçue dès l'ouverture des travaux. Elle se rassemblera à 11h00 et donnera une conférence de presse à midi. Les ATTAC d'Europe se réuniront également à Bruxelles à 14h00 ; un Tour d'Europe pour expliquer le « non » français sera mis à l'ordre du jour.

En soirée, la plateforme belge pour le « non » à la « constitution européenne » organise une mobilisation devant les locaux du Conseil. Le lendemain, une manifestation européenne a également lieu à Bruxelles pour la justice fiscale et contre les paradis fiscaux et judiciaires.

Participants à la délégation du 16 juin au Conseil de l'UE :

René Alessandri (Mars), Francine Bavay (vice présidente des Verts au conseil régional d'Île-de-France), Pierre Carassus (CNGR), Huber Caron (Confédération Paysanne), Jean-Pierre Chevènement (MRC), Jocelyne Clarke (UFAL), Marc Dolez (Forces militantes, PS), Henri Emmanuelli (Non socialiste), Monika Karbowska (Initiative féministe européenne), Pierre Khalfa (Solidaires), Philippe Martin (président du Conseil général du Gers), Jacques Nikonoff (ATTAC-France), Josette Rome-Chastanet (Appel des 1000 féministes d'Europe), Yves Salesse (Fondation Copernic), Francis Wurtz (député européen, président du groupe de la Gauche unitaire européenne).

LES SYNDICATS ALLEMANDS PROPOSENT UNE ALTERNATIVE

La DGB, la Fédération des syndicats allemands, a présenté le 8 juin un mémorandum de vingt-huit pages consacré à ses revendications et à ses propositions économiques et sociales, dans la perspective des élections au Bundestag prévues cet automne. La DGB se prononce notamment pour une forte augmentation des investissements dans le secteur public, qui devraient passer de 1, 4% à 2, 5% du PIB. Les crédits seraient alloués en priorité à la recherche, aux infrastructures de transport et à la défense de l'environnement.

La DGB demande également l'instauration d'une taxe sur la spéculation et appelle à un nouvel ordre mondial en matière monétaire et financier, qui verrait les banques centrales s'accorder sur des taux de change stables afin d'enrayer l'action des fonds spéculatifs.

UNE ATTAQUE MEPRISABLE CONTRE JOCELYNE CLARKE

« Nous avons fait parler place de la République, pour un Non de gauche, la représentante d'une officine raciste dénommée « UFAL ». On fera plus pour l'alternative avec certains tenants du Oui qu'avec des gens comme ça... » L'auteur de ces propos diffamatoires, tenus sur le site de discussion « altergauche », est Me Laurent Lévy, avocat du MRAP, grand défenseur de la cause du voile et pourfendeur de la laïcité. Quant à la personne visée, il s'agit de notre camarade Jocelyne Clarke, vice-présidente de la CNGR et secrétaire générale de l'UFAL (Union des Familles Laïques), qui était intervenue lors du rassemblement parisien du Non de gauche du 21 mai, où elle avait dénoncé les dispositions anti-laïques du « traité constitutionnel » de l'UE.

Que Me Lévy choisisse le communautarisme contre la République ne concerne que lui et l'association qu'il représente. En revanche, il est intolérable qu'il s'en prenne en des termes aussi bas à l'une des composantes des collectifs du Non de gauche, dont la force réside dans le caractère unitaire. Ses insultes n'atteignent ni Jocelyne ni l'UFAL ; en revanche elles dépeignent le personnage, prompt à délaissier le terrain de l'argumentation pour emprunter celui de l'invective.

HUMEUR: L'EUROPE COMME ALIBI

Nous publions cet extrait du texte « Notre désillusion européenne », rédigé par les économistes et professeurs à l'université Gilles Raveaud, Aurélien Saïdi et Damien Sauze. Disponible sur <http://econon.free.fr>

Il semble que la construction européenne a été un instrument utilisé par les élites afin de parvenir à des réformes difficiles à accomplir au niveau national. Autrement dit, l'Union européenne aurait été le moyen d'une « revanche des élites » sur les citoyens ordinaires. Chacun sait en effet la difficulté qu'il y a au niveau national à faire passer des réformes dont nous ne voulons pas. Au contraire, les oppositions aux projets européens sont plus difficiles à organiser. Certes, ces oppositions se développent, comme l'ont montré les protestations émises récemment à l'encontre de certains projets (directive Bolkestein, brevetabilité des logiciels). Mais, en dehors de l'agriculture, secteur qui dépend directement (et historiquement) de l'UE, les manifestations contre les décisions prises à Bruxelles, même si elles sont en nombre croissant, demeurent relativement rares.

Or des décisions majeures ont été prises au niveau européen. Ainsi de la suppression de certains services publics. En France, ces services publics ne sont pas simplement menacés par la construction européenne ; Nombre d'entre eux ont d'ores et déjà été supprimés du fait de décisions prises à l'échelle communautaire. En effet, le « libre choix du fournisseur » a été décidé pour le gaz, l'électricité, le rail, la poste, etc. dans l'état actuel des choses, ces

décisions sont irréversibles. Imaginerait-on un instant un premier ministre français annonçant au journal de 20h : « je viens de passer un décret mettant fin aux services publics de l'énergie, des transports, du courrier ? » Non, bien sûr. Et pourtant, c'est exactement ce qui s'est passé très récemment, et sous nos yeux, lors des dernières rencontres de chefs d'Etat et de gouvernement européens.

L'Europe constitue donc un fantastique levier pour tous ceux qui souhaitent « réformer » nos sociétés. Elle permet de prendre des décisions impossibles à adopter dans un pays comme la France. La force des Etats tient dans la subtilité des mécanismes communautaires : si ce sont bien eux qui donnent l'ordre d'agir, c'est la Commission qui rédige les directives qui sont ensuite adoptées par les Etats lors des réunions des conseils des ministres européens. Nos Etats marionnettistes sont donc dans une situation très confortable : soit la directive est transposée sans heurt dans le droit national, et ils ont atteint leur but. Soit des citoyens s'aperçoivent de ce qui se trame, protestent, et la directive est retirée. C'est alors vers la Commission que les regards se tournent. Dans tous les cas, l'Etat évité d'être mis en cause.